







du mercredi 12 au vendredi 14 juin 2024

Précautions complémentaires contact pour qui ? pour quelle durée ?



Carine LEHOUSSEL

IPDE hygiéniste

Camille JEANNE-LEROYER

PH hygiéniste





DEAUVILLE et la région Normandie





du mercredi 12 au vendredi 14 juin 2024

Déclaration de liens d'intérêt avec les industriels de santé en rapport avec le thème de la présentation (loi du 04/03/2002) :

L'orateur ne souhaite pas répondre

- Intervenant : LEHOUSSEL Carine
- Titre : Précautions contact : pour qui ? pour quelle durée ?
- Consultant ou membre d'un conseil scientifique





Conférencier ou auteur/rédacteur rémunéré d'articles ou documents





 Prise en charge de frais de voyage, d'hébergement ou d'inscription à des congrès ou autres manifestations





Investigateur principal d'une recherche ou d'une étude clinique

OUI





DEAUVILLE et la région Normandie





du mercredi 12 au vendredi 14 juin 2024

Déclaration de liens d'intérêt avec les industriels de santé en rapport avec le thème de la présentation (loi du 04/03/2002) :

L'orateur ne souhaite pas répondre



- Intervenant : JEANNE-LEROYER Camille
- Titre : Précautions contact : pour qui ? pour quelle durée ?
- Consultant ou membre d'un conseil scientifique





Conférencier ou auteur/rédacteur rémunéré d'articles ou documents





 Prise en charge de frais de voyage, d'hébergement ou d'inscription à des congrès ou autres manifestations





· Investigateur principal d'une recherche ou d'une étude clinique





Quelles sont les indications pour la mise en place des Précautions Complémentaires Contact?

- Pour un patient présentant
 - 1. des diarrhées infectieuses type gastro-entérite aigüe
 - 2. des lésions de gale
 - 3. des diarrhées à Clostridioides difficile
 - 4. une infection cutanée à *Streptococcus* du groupe A





Quelles sont les indications pour la mise en place des Précautions Complémentaires Contact?

- Pour un patient présentant
 - 1. des diarrhées infectieuses type gastro-entérite aigüe
 - 2. des lésions de gale
 - 3. des diarrhées à Clostridioides difficile
 - 4. une infection cutanée à Streptococcus du groupe A

Recommandations nationales

Prévention de la transmission croisée: précautions complémentaires contact

Consensus formalisé d'experts
Avril 2009

Accessible version: https://www.cdc.gov/

Accessible version: https://www.cdc.gov/infectioncontrol/guidelines/isolation/index.html



2007 Guideline for Isolation Precautions: Preventing Transmission of Infectious Agents in Healthcare Settings

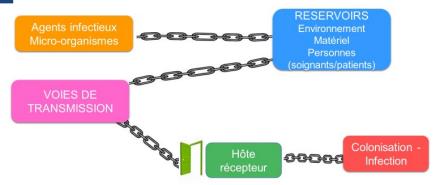
Last update: May 2022

Jane D. Siegel, MD; Emily Rhinehart, RN MPH CIC; Marguerite Jackson, PhD; Linda Chiarello, RN MS; the Healthcare Infection Control Practices Advisory Committee

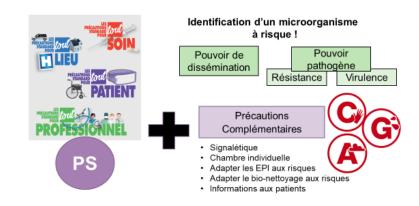
Acknowledgement: The authors and HICPAC gratefully acknowledge Dr. Larry Strausbaugh for his many contributions and valued guidance in the preparation of this guideline.

Suggested citation: Siegel JD, Rhinehart E, Jackson M, Chiarello L, and the Healthcare Infection Control Practices Advisory Committee, 2007 Guideline for Isolation Precautions: Preventing Transmission of Infectious Agents in Healthcare Settings https://www.cdc.gov/infectioncontrol/quidelines/isolation/index.html

Chaine épidémiologique de transmission



Casser la chaîne de transmission!



Quelles sont les indications pour la mise en place des Précautions Complémentaires Contact ?

- Patient présentant un prélèvement positif à
 - 1. Escherichia coli producteur de Bétalactamase à spectre élargi (BLSE)
 - 2. Klebsiella pneumoniae résistant aux céphalosporines de 3ème génération
 - 3. Pseudomonas aeruginosa producteur de carbapénémase
 - 4. Enterococcus faecium résistant aux glycopeptides (ERG)
 - 5. Staphylococcus epidermidis résistant à la méticilline





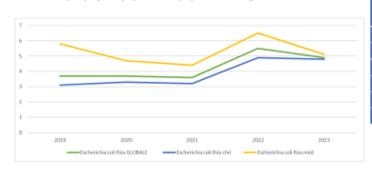
Quelles sont les indications pour la mise en place des Précautions Complémentaires Contact ?

- Patient présentant un prélèvement positif à
 - 1. Escherichia coli producteur de Bétalactamase à spectre élargi (BLSE)
 - Klebsiella pneumoniae résistant aux céphalosporines de 3ème génération
 - 3. Pseudomonas aeruginosa producteur de carbapénémase
 - 4. Enterococcus faecium résistant aux glycopeptides (ERG)
 - 5. Staphylococcus epidermidis résistant à la méticilline



Veille génomique en Réanimation

Incidence E. coli BLSE



Diffusion des E. coli BLSE

				s pour
	Global	Réanimation chirurgicale	Réanimation médicale	ju'en
2019	2,7%	5,4%	0,0%	qu'en
2020	6,2%	0,0%	15,4%	rbapé
2021	0,0%	0,0%	0,0%	праро
2022	4,3%	7,0%	0,0%	ues, a
2023	2.5%	0,0%	6,9%	ur, dif
TOTAL	(3,2%)	2,7%	3,9%	

soit le

énémase

avec des iffusé en

BLSE

oour

Délai d'acquisition E.coli : médiane 2 jours (Q1-Q3 : 1-7 jours)



E. Coli ⇒ incidence importante mais majoritairement communautaire et peu de diffusion

Mais au fait les Précautions Complémentaires Contact, c'est quoi ?

- Quelles sont les mesures spécifiques au PCC ?
 - 1. Le port des gants
 - 2. Le port du tablier à usage unique
 - 3. Le lavage des mains
 - 4. La désinfection du tensiomètre après utilisation
 - 5. L'information du patient et une prescription médicale





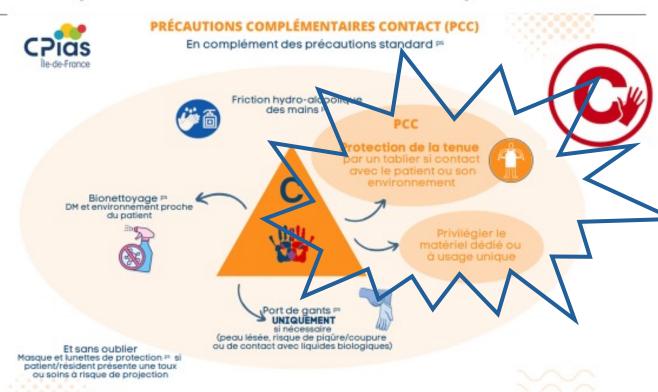
Mais au fait les Précautions Complémentaires Contact, c'est quoi ?

Quelles sont les mesures spécifiques ?

- 1. Le port des gants
- 2. Le port du tablier à usage unique
- 3. Le lavage des mains
- 4. La désinfection du tensiomètre après utilisation
- 5. L'information du patient et une prescription médicale



Le risque lié à une transmission manu-portée



Mr KP est hospitalisé en service de médecine, il a dans ses antécédents récents (1 mois) un ECBU positif à *K. pneumoniae* BLSE

Que faire ?



- 1. Je mets en place les Précautions Complémentaires Contact (PCC)
- 2. Je refais un ECBU et si négatif, je ne mets pas en place les PCC
- 3. Je change de tenue tunique pantalon après avoir accueilli Mr KP
- 4. J'interdis à Mme KP de rendre visite à son mari

Voter



Mr KP est hospitalisé en service de médecine, il a dans ses antécédents récents (1 mois) un ECBU positif à *K. pneumoniae* BLSE



- Que faire ?
 - 1. Je mets en place les Précautions Complémentaires Contact (PCC)
 - 2. Je refais un ECBU et si négatif, je ne mets pas en place les PCC
 - 3. Je change de tenue tunique pantalon après avoir accueilli Mr KP
 - 4. J'interdis à Mme KP de rendre visite à son mari

Réservoir des Entérobactéries

> tube digestif

- Réservoir de Staphylococcus aureus SARM
 - ➤ Fosses nasales, peau





Mme B. H. est prise en charge aux urgences et va être hospitalisée en médecine

- Dans son interrogatoire, elle nous rapporte un voyage il y a 5 mois en Italie, que faire?
 - 1. Je lui demande si Venise c'est sympa à faire
 - Je dépiste tout de suite Mme B. H.
 - 3. J'interdis à Mme B. H. de rendre visite à sa femme
 - 4. Je réalise un interrogatoire plus poussé sur ce séjour en Italie





Mme B. H. est prise en charge aux urgences et va être hospitalisée en médecine

- Plusieurs réponses possibles
- Dans son interrogatoire, elle nous rapporte un voyage il y a 5 mois en Italie, que faire?
 - 1. Je lui demande si Venise c'est sympa à faire
 - Je dépiste tout de suite Mme B. H.
 - 3. J'interdis à Mme C. H. de rendre visite à sa femme
 - 4. Je réalise un interrogatoire plus poussé sur ce séjour en Italie

A l'interrogatoire plus poussé, Mme B. H. rapporte une hospitalisation de 3 jours lors de son voyage en Italie

- Que faire ?
 - 1. Je ne fais rien de plus
 - Je dépiste Mme B. H. à la recherche de Bactéries Hautement Résistantes émergentes
 - 3. Je dépiste Mme B. H. à la recherche du *Candida auris*
 - 4. J'attends plus de résultats pour mettre en place des mesures type PCC





A l'interrogatoire plus poussé, Mme B. H. rapporte une hospitalisation de 3 jours lors de son voyage en Italie

- Que faire ?
 - 1. Je ne fais rien de plus
 - 2. Je dépiste Mme B. H. à la recherche de Bactéries Hautement Résistantes émergentes
 - 3. Je dépiste Mme B. H. à la recherche du *Candida auris*
 - 4. J'attends plus de résultats pour mettre en place des mesures type PCC



Actualisation des recommandations relatives

à la maîtrise de la diffusion des bactéries

hautement résistantes aux antibiotiques

émergentes (BHRe)



HAUT CONSEIL DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS

relatif aux mesures de prise en charge de patient infecté ou colonisé par Candida auris et au rapport bénéfice-risque d'une prescription d'antifongiques en prophylaxie.

Documents

VI - LES RECOMMANDATIONS DU HCSP

14 ju

Fiche 1- Patients cibles à dépister dans les différentes filières de soins / définition de

Patients cibles à repérer et à dépister

Selon décision

CLIN/instance LIN de l'établissement

Décembre 20

R1. Il est recommandé de repérer et de dépister à la recherche de BHRe à l'admission, tout patient ayant été hospitalisé à l'étranger pendant au moins 24 heures dans les 12 derniers mois.

R5. Il est possible de dépister à la recherche de BHRe les patients résidant à l'étranger ou ayant séjourné à l'étranger depuis moins de 3 mois sans hospitalisation sur des critères d'analyse de risque (durée de séjour, pays, prise d'antibiotiques, modalités de voyage, ...).

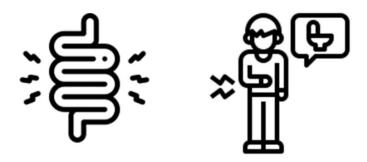
Mr C. D. présente des diarrhées infectieuses, la coproculture rend : présence de *Clostridioides difficile* toxinogène

- Quelles sont les bonnes réponses concernant Cd ?
 - 1. La transmission se fait par ingestion des spores
 - 2. Les spores peuvent résister plusieurs mois dans l'environnement
 - 3. Les solutions hydroalcooliques sont efficaces sur les spores de Cd
 - 4. Il s'agit de la 1ère cause de diarrhées nosocomiales en France

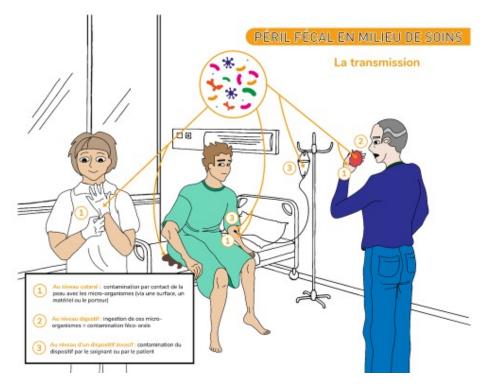


Mr C. D. présente des diarrhées infectieuses, la coproculture rend : présence de *Clostridioides difficile* toxinogène

- Quelles sont les bonnes réponses concernant Cd ?
 - 1. La transmission se fait par ingestion des spores
 - 2. Les spores peuvent résister plusieurs mois dans l'environnement
 - 3. Les solutions hydroalcooliques sont efficaces sur les spores de Cd
 - 4. Il s'agit de la 1ère cause de diarrhées nosocomiales en France



Clostridoïdes difficile est une bactérie qui produit des spores => formes résistantes (à l'alcool) et persistance dans l'environnement



Quelles sont les mesures à mettre en place autour de Mr C. D. ?

Plusieurs réponses possibles

- 1. Je peux laisser Mr C. D. en chambre double
- 2. J'utilise le produit habituel pour l'entretien de l'environnement
- 3. Je ne peux pas utiliser le lave bassin pour la gestion des excreta
- 4. Je privilégie du matériel dédié au patient
- 5. Le médecin doit prescrire la mise en place des PCC renforcées

Voter

Quelles sont les mesures à mettre en place autour de Mr C. D. ?

- 1. Je peux laisser Mr C. D. en chambre double
- 2. J'utilise le produit habituel pour l'entretien de l'environnement
- 3. Je ne peux pas utiliser le lave bassin pour la gestion des excreta
- 4. Je privilégie du matériel dédié au patient
- 5. Le médecin doit prescrire la mise en place des PCC renforcées

- Utilisation d'un produit sporicide!
 - Produit spécifique passant la norme de sporicidie
 - Détergence puis Eau de Javel (2,6%)
- Prescription médicale pour toute mise en place de précautions
 complémentaires



Quelles sont les mesures à mettre en place autour de Mr C. D. ?

- 1. Je réalise un lavage des mains avant de mettre les gants
- 2. Je porte un tablier à UU
- 3. Je porte des gants et une surblouse pour poser une VVP à Mr C. D.
- 4. Avant de sortir de la chambre, je me lave les mains avant de retirer ma surblouse puis je réalise une friction





Quelles sont les mesures à mettre en place autour de Mr C. D.?

- 1. Je réalise un lavage des mains avant de mettre les gants
- Je porte un tablier à UU
- 3. Je porte des gants et une surblouse pour poser une VVP à Mr C. D.
- 4. Avant de sortir de la chambre, je me lave les mains avant de retirer ma surblouse puis je réalise une friction

En entrant







En sortant











Quand peut-on lever les PCC?

- Quelles sont les réponses justes ?
 - 1. Pour une BHRe, après 5 dépistages négatifs
 - Jamais pour une BMR
 - 3. Dès la fin des symptômes en cas de diarrhées à Clostridoides difficile
 - Après 24 h d'antibiothérapie efficace pour une infection à Strepto A

Quand peut-on lever les PCC?

- Quelles sont les réponses justes ?
 - 1. Pour une BHRe, après 5 dépistages négatifs
 - Jamais pour une BMR
 - 3. Dès la fin des symptômes en cas de diarrhées à Clostridoides difficile
 - Après 24 h d'antibiothérapie efficace pour une infection à Strepto A



R28. Il est possible de retirer des listes de suivi les patients aux antécédents de portage de BHRe détectés négatifs par écouvillonnages rectaux successifs réalisés à au moins cinq reprises dans une période d'au moins un an.



3.2.3 Levée des précautions complémentaires de type contact

R117: Il est fortement recommandé de maintenir les précautions complémentaires de type contact tout au long du séjour en MCO. (AF)

Si une décontamination a été effectuée, elle doit avoir montré son efficacité (par exemple pour SARM par au moins deux prélèvements négatifs successifs) avant la levée éventuelle des mesures complémentaires de type contact. (AF)

R118: Au cours d'un séjour en SSR-SLD, il est fortement recommandé de ne lever les précautions complémentaires de type contact qu'après plusieurs dépistages négatifs (par exemple pour SARM par au moins deux prélèvements négatifs). (AF) Selon décision CLIN/instance LIN de

l'établissement

Levée Cdiff => 48h